



Thomas Vieille

# GUIDE ÉTUDIANT 2023-2024

## Licence 1 Mention Lettres

Parcours Lettres modernes

# Sommaire

---

<a href="#"><u>PRESENTATION GENERALE DE LA L1 « LETTRES MODERNES »</u></a> .....	3
<a href="#"><u>ORGANISATION DE L'ANNEE</u></a> .....	7
<a href="#"><u>PROGRAMMES DES UNITES D'ENSEIGNEMENT</u></a> .....	9
<a href="#"><u>PRESENTATION DES BIBLIOTHEQUES</u></a> .....	266
<a href="#"><u>PRESENTATION DES PRINCIPAUX SERVICES DU CAMPUS</u></a> .....	27
<a href="#"><u>CONTROLE DES CONNAISSANCES ET EXAMENS</u></a> .....	2828
<a href="#"><u>CONTACTS ADMINISTRATIFS ET REFERENTS L1</u></a> .....	35
<a href="#"><u>CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023/2024</u></a> .....	366

*Version du 13 septembre 2023  
(sous réserve de modifications)*

*Illustration de couverture : Thomas Vieille  
[thomasvieille.illus@gmail.com](mailto:thomasvieille.illus@gmail.com)*

# Presentation générale de la L1 « Lettres Modernes »

## L1 : Mode d'emploi

---

### **Bienvenue en Licence de Lettres Modernes !**

Vous voici au seuil d'une année riche en découvertes et en nouveautés. Ce livret a pour but de faciliter votre prise de contact avec la L1 (Licence 1) de Lettres Modernes. Vous pourrez vous y référer tout au long de l'année pour identifier des interlocuteurs, anticiper l'organisation des deux semestres et vous familiariser avec les modalités de validation.

Avant la présentation du programme de l'année, voici quelques informations pratiques qui vous aideront à vous repérer.

#### ***Comment est-ce que se déroule une année universitaire ?***

Une année universitaire se divise en semestres : le premier semestre s'étend de septembre à décembre, le second de janvier à mai. Chaque semestre se conclut par une session d'examens. En juin ont lieu les examens de la session de rattrapage, qui vous permettent de repasser, le cas échéant, les épreuves que vous n'avez pas validées dans le cours de l'année. Vous pouvez consulter le calendrier en fin de livret pour visualiser le déroulement mois par mois.

#### ***Comment est-ce que s'organisent les cours chaque semestre ?***

Chaque semestre comprend 7 UE (Unités d'Enseignement) :

- 3 UE « Disciplinaires » (UED)
- 2 UE « Transversales » (UET)
- 2 UE « Complémentaires » (UEC)

Chaque UE est composée d'un ou de plusieurs cours (CM et/ou TD). La suite du livret détaille ce programme enseignement par enseignement.

#### ***Quelle est la différence entre un CM et un TD ?***

Un CM est un « cours magistral » : l'enseignant.e s'adresse à un groupe important d'étudiant.e.s (souvent dans un amphithéâtre), le contenu est en général plus théorique et plus dense. Un TD est un enseignement basé sur des « Travaux Dirigés » : les étudiant.e.s sont réuni.e.s en plus petits groupes (autour de 35 étudiant.e.s / groupe) et l'accent est mis sur l'interaction, les exercices et les mises en pratique.

#### ***Comment la répartition dans les groupes de TD se fait-elle ?***

La répartition se fera à la rentrée ; elle sera déterminée par l'ordre alphabétique. Vous ne pouvez donc pas savoir avant la rentrée à quel TD vous assisterez, pour le cas où différents TD sont associés à un même CM (par exemple pour les UED 11, 12, 21, 22).

#### ***Comment choisir ses cours ?***

Les UE disciplinaires sont obligatoires, de même que les UE transversales (il vous faudra choisir une langue vivante). Les UE complémentaires sont au choix pour les deux semestres. Vous pouvez opter pour les cours proposés par le département de Lettres Modernes, mais aussi pour les cours de « complémentaires » des autres départements de l'U.F.R. (Unité de Formation et de Recherche) Lettres et Langages. Nous vous invitons à vous reporter aux autres livrets pour lire le descriptif de ces cours.

Les enseignements complémentaires proposés par Lettres Modernes (dont vous trouverez le descriptif dans ce livret) vous permettent de personnaliser votre parcours tout en ouvrant votre horizon disciplinaire. En deuxième année, vous aurez la possibilité de choisir, dans le cadre de ces enseignements complémentaires, une « spécialisation » plus précise.

### Quelques précisions supplémentaires :

- un même cours ne peut être choisi deux fois, en revanche vous serez parfois amené.e.s à suivre les deux volets d'un cours qui s'étend sur deux semestres, par exemple « Littératures et civilisations de l'Antiquité : mythes et littérature 1 » (au premier semestre) et « Littératures et civilisations de l'Antiquité : mythes et littérature 2 » (au deuxième semestre).
- le nombre de cours à choisir est fixe – on ne peut pas s'inscrire à trois cours au lieu de deux dans les complémentaires, par exemple.
- Attention : toutes les combinaisons ne seront pas possibles, pour des questions de contraintes horaires, liées en particulier aux emplois du temps des enseignant.e.s et à la disponibilité des salles.

### ***Comment valider l'année ?***

Chaque UE vous apporte un nombre déterminé d'ECTS, c'est-à-dire de « points » (reconnus au niveau européen). Pour valider une L1, il faut 60 ECTS. Au terme de votre L2, vous aurez accumulé 120 ECTS et au terme de votre L3 vous en aurez 180.

Il est préférable bien sûr de valider chaque UE, c'est-à-dire d'obtenir la moyenne dans vos différents enseignements. Mais il existe un système de compensation (entre les UE et entre les semestres) qui vous permet, sous certaines conditions, de valider l'année si la moyenne globale est supérieure à 10/20.

### ***Comment les épreuves de validations sont-elles organisées ?***

Le type de validation varie selon les enseignements. Certaines matières sont validées par contrôle continu, c'est-à-dire au fil du semestre, avec des exercices oraux et/ou écrits. D'autres sont validées par examen terminal, au terme du semestre (lors des sessions d'examens). D'autres enfin cumulent contrôle continu et examen terminal.

### ***L'assiduité est-elle requise à la faculté ?***

Oui ! Vous devez être présent.e aux cours, sauf si vous êtes dispensé.e d'assiduité (la dispense s'obtient en début d'année universitaire, dans certains cas particuliers – mais il faut alors redoubler d'efforts !).

### ***Les réunions de pré-rentrée et de rentrée sont-elles obligatoires ?***

Oui, elles sont absolument obligatoires.

### ***Que faire cet été en prévision de la rentrée ?***

Vous pouvez commencer à lire les œuvres, bien sûr. Nous vous invitons, de façon générale, à construire une « bibliothèque intérieure » en cultivant vos intérêts personnels pour tel genre, tel siècle... Vous pouvez donc vous plonger dès à présent dans la découverte de la littérature de langue française, mais aussi dans la découverte de la littérature mondiale !

### ***Faudra-t-il beaucoup travailler en L1 ?***

Le nombre de cours est plus faible que dans l'enseignement secondaire : cela ne signifie pas que l'on travaille moins, bien au contraire ! Il faut compter environ une heure de travail personnel pour chaque heure de cours. La spécificité de l'université est que le travail personnel occupe une place importante : l'enjeu de la L1 est donc de poser les jalons de cette autonomie. Mais autonomie ne signifie pas solitude ! Entrer à l'université, c'est aussi faire des rencontres, échanger, partager, construire ensemble.

### ***Quels sont les accompagnements prévus ?***

Pour vous aider à prendre vos marques, plusieurs dispositifs sont mis en place. L'année s'ouvrira avec des visites guidées des lieux incontournables du campus ainsi qu'une présentation des activités qui y sont proposées. Tout au long des deux semestres, vous pourrez discuter avec des interlocuteurs privilégiés (les enseignants-référents mais aussi les tuteurs, qui vous aideront à trouver votre rythme de travail et à organiser votre temps). Des cours de méthodologie placés aux moments-clefs (notamment avant les premiers examens) vous aideront à y voir plus clair !

Enfin, le travail en groupe est une excellente manière de rencontrer de nouvelles personnes et de trouver du soutien dans ce nouveau parcours.

### ***Que faire après une L1 de Lettres Modernes ?***

Le parcours universitaire comporte plusieurs étapes : la première est celle de la Licence (en trois ans), la deuxième celle du Master (en deux ans), la troisième celle du Doctorat (en trois ans). Si vous souhaitez obtenir un diplôme de Licence, il vous faut donc vous engager sur trois années.

Après la L1, vous pourrez vous inscrire en L2 puis L3. Nantes Université vous propose trois spécialisations en Lettres Modernes :

- une spécialisation « Critique et pratique de la littérature »
- une spécialisation « Culture et médias »
- une spécialisation « Professorat des écoles ».

Vous choisirez, au terme de votre L1, l'une de ces trois spécialisations en fonction de vos appétences et de vos projets professionnels.

### ***Quels horizons la formation en Lettres Modernes ouvre-t-elle ?***

Grâce aux différentes spécialisations proposées en deuxième et troisième années, la formation ouvre sur des métiers divers. Voici quelques pistes :

- les métiers du livre,
- les métiers de l'information et de la communication,
- l'enseignement (professorat des écoles, enseignement dans le secondaire et le supérieur)
- la recherche,
- les métiers du tourisme et de la culture,
- les métiers de la fonction publique et de l'administration.

Cette liste n'est pas exhaustive et vous aurez l'occasion, dans votre parcours, d'aller à la rencontre de professionnels qui élargiront encore ce champ des possibles. Le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation) pourra également vous aider dans ces réflexions.

Enfin, une Journée d'Orientation est organisée chaque année : la date vous sera communiquée à la rentrée.

### ***Comment dialoguer avec l'équipe enseignante au cours de l'année ? Que faire en cas de difficulté ?***

Le Département de Lettres Modernes a mis en place une commission consultative enseignant.e.s-étudiant.e.s chargée d'examiner les différents problèmes que rencontrent les étudiant.e.s au cours de leurs études. Les représentant.e.s élu.e.s parmi les étudiant.e.s d'une part et la responsable d'année (Sibylle Orlandi) d'autre part seront à votre disposition pour vous informer et se faire l'écho de vos préoccupations.

Les modalités de fonctionnement des Conseils pédagogiques (élections, calendrier précis des réunions, etc.) seront communiquées à la rentrée.

- ⇒ Pour des précisions, consultez les informations et les documents mis en ligne sur le site de **l'UFR Lettres et Langages** et venez aux **réunions de rentrée** : la réunion d'accueil pour les L1 Lettres modernes, la réunion « Prendre ses marques à l'université » et la réunion commune aux L1 de l'UFR

### **Un conseil important :**

Dès votre inscription, vous aurez une messagerie électronique avec une adresse construite sur le modèle [prenom.nom@etu.univ-nantes.fr](mailto:prenom.nom@etu.univ-nantes.fr)

Il est primordial de consulter cette messagerie très régulièrement et ce tout au long de l'année !

PETIT VIATIQUE POUR S'ORIENTER DANS LES SIGLES, ACRONYMES ET NOMS  
couramment employés à l'université

**Cours**

*UE = Unité d'Enseignements*

*CM = Cours Magistral*

*TD = Travaux Dirigés (en effectifs réduits par rapport à un cours magistral)*

*Madoc = plateforme en ligne, où chaque enseignant.e peut déposer des supports de cours, des exercices ou des informations*

\*

**Validations et régimes spéciaux**

*CC = Contrôle continu*

*ET = Examen Terminal*

*DA = Dispensés d'assiduité*

*ECTS = European Credit Transfer and Accumulation System. Ce sont les crédits (= les points) que vous obtenez en validant les différentes Unités d'Enseignement. Une explication détaillée se trouve sur le site L'Étudiant : <https://www.letudiant.fr/etudes/qu-est-ce-qu-un-credit-ECTS.html>*

\*\*\*\*\*

**Autre formation proposée par l'UFR Lettres et langages : une licence « bi-disciplinaire » : la L1 Lettres-Langues**, se prolongeant par une L2 « Lettres-Langue », avec la possibilité d'opter pour une L2 Lettres ou une L2 Langue, Littérature et Civilisation Étrangères (LLCE).

→ Voir les informations spécifiques sur le site de l'UFR.

# Organisation de l'année

## Licence Lettres – Parcours Lettres modernes

### 1<sup>ère</sup> année – semestre 1

#### UE DISCIPLINAIRES

UED 11	<b>Littérature française</b>	Histoire littéraire : premiers repères (12h CM)	6 ECTS
		Histoire littéraire : étude de corpus (36h TD)	
UED 12	<b>Littératures comparées</b>	Littératures comparées : Textes fondateurs 1 (12h CM)	6 ECTS
		Littératures comparées : étude d'œuvres (36h TD)	
UED 13	<b>Langue française et civilisation de l'Antiquité</b>	Grammaire (24h TD)	6 ECTS
		Littératures et civilisations de l'Antiquité : mythes et littérature 1 (18h CM)	

#### UE TRANSVERSALES

UET 14	<b>Langue vivante = anglais, espagnol ou allemand</b> 24 TD	3 ECTS
UET 15	<b>MTU « Intégration »</b> (9 h 30 : Réussir ses études + 6 h : utiliser les ressources numériques + 4 h 30 : Utiliser les ressources documentaires)	3 ECTS

#### UE COMPLEMENTAIRES PROPOSEES PAR LETTRES MODERNES

UEC 16 (un cours au choix)	Histoire du livre (24h CM)	3 ECTS
	Littérature et société 1 (24h CM)	
	Littérature et images 1 (24h CM)	
	Histoire des idées 1 (24h CM)	
UEC 17 (un cours au choix)	Histoire du livre (24h CM)	3 ECTS
	Littérature et société 1 (24h CM)	
	Littérature et images 1 (24h CM)	
	Histoire des idées 1 (24h CM)	

D'autres UEC sont proposées par les départements de l'UFR. Des informations complémentaires vous seront communiquées à la rentrée.

**Licence Lettres – Parcours Lettres modernes**

**1<sup>ère</sup> année – semestre 2**

**UE DISCIPLINAIRES**

<b>UED 21</b>	<b>Littérature française</b>	Genres et notions littéraires : premiers repères (12 CM)	6 ECTS
		Littérature française : Etude de corpus (36 h TD)	
<b>UED 22</b>	<b>Littérature comparée</b>	Littératures comparées : Textes fondateurs 2 (12h CM)	6 ECTS
		Littératures comparées : Etudes d'œuvres (36 h TD)	
<b>UED 23</b>	<b>Langue française et Civilisation de l'Antiquité</b>	Culture générale de la langue (24h CM)	6 ECTS
		Littératures et civilisations de l'Antiquité : mythes et littérature 2 (18 h CM)	

**UE TRANSVERSALES**

<b>UET 24</b>	<b>Langue vivante = anglais, espagnol ou allemand</b> 24 TD	3 ECTS
<b>UET 25</b>	<b>MTU « Maîtrise de l'écrit »</b> 18h TD + passage de la certification Voltaire obligatoire	3 ECTS

**UE COMPLEMENTAIRES PROPOSEES PAR LETTRES MODERNES**

<b>UEC 26</b>	Histoire des médias (24h CM)	3 ECTS
	Littérature et société 2 (24h CM)	
	Littérature et images 2 (24h CM)	
	Histoire des idées 2 (24h CM)	
<b>UEC 27</b>	Histoire des médias (24h CM)	3 ECTS
	Littérature et société 2 (24h CM)	
	Littérature et images 2 (24h CM)	
	Histoire des idées 2 (24h CM)	

D'autres UEC sont proposées par les départements de l'UFR. Des informations complémentaires vous seront communiquées à la rentrée.



# Programmes des unités d'enseignement

## PREMIER SEMESTRE (12 semaines)

**U.E.D. 11 : Littérature française**

**6 ECTS**

= 1 CM + 1 TD

### HISTOIRE LITTÉRAIRE : PREMIERS REPERES (12 h CM)

*Cours de Mme Millon-Hazo, Mme Ligier-Degauque et M. Tettamanzi  
1 h / semaine*

Le cours propose un panorama de la littérature française depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. Il est divisé en trois sections, chacune d'entre elles étant confiée à un ou une spécialiste de la période concernée : Moyen Âge-XVI<sup>e</sup> siècle / XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles / XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles. On passera en revue les grands courants littéraires et les écoles, les principaux auteurs et autrices, les œuvres majeures, sans oublier de les inscrire dans l'évolution historique et dans le mouvement général des idées.

Pour une histoire littéraire générale, une recommandation de lecture :

*La Littérature française* (deux tomes), sous la direction de Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2007.

### HISTOIRE LITTÉRAIRE : ETUDE DE CORPUS (36 h TD)

*Enseignant.e.s : Mmes M. Pellan et M. Pinel, MM. N. Salaiïn et C. Zonza  
3 h / semaine avec un.e enseignant.e*

Dans les TD de littérature française en L1, vous serez invité.e à entrer dans la matière littéraire autour d'une œuvre d'une part et d'un corpus de textes d'autre part ou autres médias. Notre fil directeur sera une double question : comment l'écriture traduit-elle une représentation du monde ? quelles sont les questions à se poser pour comprendre sa fabrication ?

Par une lecture active, il s'agira de s'appropriier les méthodes de questionnement. Pas simplement une description du texte, mais une interprétation.

Différents types de mise en situation de lecture et d'écriture permettront de poser le socle de vos compétences en analyse littéraire.

#### **S 1 : Apprendre à dialoguer intimement avec une œuvre littéraire : œuvre et contexte, lire une œuvre, comprendre un corpus – apprivoiser des méthodes d'analyse**

Au premier semestre, à partir d'une première lecture personnelle, l'accent sera mis sur la recherche et l'analyse des procédés littéraires (grammaticaux, lexicaux, typographiques, rhétorique...). Ce travail de lecture sera accompagné et renforcé par des exercices d'écriture (restitution de l'analyse, transposition, invention, résumé, réécriture...).

**TD de Mme Marie Pellan** : Annie Leclerc, *Toi, Pénélope*, Arles, Actes Sud, 2001 (à se procurer).

Le cours abordera la question du rôle réparateur de la fiction littéraire. Le roman peut-il offrir une tribune aux voix silencieuses de notre histoire ? Autour de *Toi, Pénélope* d'Annie Leclerc, il sera question du rapport de la littérature contemporaine aux mythes fondateurs. Par la réécriture, la polyphonie et les jeux typographiques, l'écrivaine offre un contrepoint féministe à *L'Odyssée*

d'Homère et donne la parole à une héroïne dont elle cherche à montrer la représentation du monde. Sa démarche sera mise en perspective par un corpus d'extraits.

\*\*

**TD de Mme Marie Pinel** : Antoine de Saint-Exupéry, *Vol de nuit*, 1931, Folio, 1972, préface d'André Gide, à se procurer.

L'œuvre de l'aviateur-écrivain pose la question de la représentation par l'écriture d'un réel inconnu au lecteur contemporain. Elle relève du reportage, du roman d'aventure, de l'épopée, certaines pages sont tragiques... Autant de questions de mise en mots que nous pourrions mettre en contexte par un *corpus* ouvert.

\*\*

**TD de M. Nicolas Salaün** : Flaubert, *Trois contes*, Edition recommandée : Livre de Poche Classiques n°1958 (éd. de Pierre-Marc de Biasi) — 2,30 €

En nous appuyant sur « Un cœur simple » de Flaubert et sur un corpus de textes et d'œuvres d'art, nous interrogerons la vocation de la littérature à décrire, imiter ou copier le réel. Cette œuvre courte et condensée constitue-t-elle un modèle de réalisme ?

\*\*

**TD de M. Christian Zonza** : le comique dans tous ses états !

Le cours se propose d'analyser l'écriture du comique qui se décline dans une grande variété de tons et de formes (le grotesque, le farcesque, l'ironie, le burlesque, la satire...) mais également dans une grande variété de genres et de supports : le théâtre bien entendu mais également le roman, le portrait, la caricature, le cinéma, la peinture, l'opéra, la bande dessinée, la chanson, les sketches, etc. Nous étudierons quels sont les procédés qui visent à faire rire et sourire en prenant appui d'une part sur *Les Précieuses ridicules* de Molière (édition au choix) et d'autre part sur une anthologie de textes, de liens, d'images qui vous sera donnée en début de semestre et que nous enrichirons ensemble.

**U.E.D. 12 : Littératures comparées**

**6 ECTS**

= 1 CM + 1 TD

**LITTÉRATURES COMPAREES : TEXTES FONDATEURS 1 (12 h CM)**

*Cours de M. Postel  
1 h / semaine*

Le cours est une initiation à quatre œuvres fondatrices de la culture européenne. Chaque œuvre est abordée suivant quatre étapes : le contexte, une problématique, un commentaire de texte et une ouverture comparatiste.

Séances 1-3 : Antiquité : l'aventure dans *L'Odyssée* d'Homère (IXe-VIIIe siècle avant Jésus-Christ).

Séances 4-6 : Moyen Âge : la symbolique dans *L'Enfer* de Dante (XIVe siècle).

Séances 7-9 : Renaissance : la conscience dans *Hamlet* de Shakespeare (fin XVIe siècle).

Séances 10-12 : Âge classique : *Don Quichotte* de Cervantès (début XVIIe siècle), anti-roman et méta-roman.

Corpus

Homère, *L'Odyssée*, traduit par Philippe Jaccottet, La Découverte, 2017. À lire : chants VI-X.

Dante, *L'Enfer*, traduit par Jacqueline Risset, Flammarion, « GF », 2004. À lire : chants I-V et XXVIII-XXXIV.

Shakespeare, *Hamlet*, traduit par François Maguin, Flammarion, « GF », 2015. À lire : toute la pièce.

Cervantès, *Don Quichotte*, traduit par Aline Schulman, Seuil, « Points », tome 1, 2001. À lire : les 2 premières parties du tome I, soit chapitres I-XIV.

## LITTERATURES COMPAREES : ETUDE D'ŒUVRES (36 h TD)

*Enseignant.e.s* : Mmes C. Brochard et D. Peyrache-Leborgne, Gornes MM. J. Ribot et C. Le Corre  
3 h / semaine avec un.e enseignant.e

**TD de Mme Cécile Brochard** : « Générations volées » : traumatismes et héritages dans les littératures autochtones d'Amérique du Nord et d'Australie

La scène littéraire internationale actuelle témoigne du déploiement d'œuvres qu'on pouvait encore, il y a peu, appeler « émergentes » ou « minoritaires », et dont font partie les littératures autochtones d'Amérique du Nord et d'Australie. De nombreux écrivains autochtones nord-américains et australiens s'efforcent de se réappropriier des espaces de discours et d'action dont l'accès leur a longtemps été interdit par les institutions. Victimes des expériences tragiques de l'ethnocide et de l'exil, les communautés autochtones nord-américaines et australiennes s'expriment toutefois au sein d'un cadre culturel, linguistique, politique encore déterminé par la colonisation. Dans ce contexte, les romanciers autochtones nord-américains et australiens s'interrogent aujourd'hui sur la possibilité qu'a la fiction de reconfigurer les territoires et les identités et cherchent, par la littérature, à réparer les béances coloniales. Nous aborderons donc la richesse des littératures autochtones contemporaines à travers l'étude de deux romans ancrés dans l'histoire de ce que l'Australie désigne sous le nom de « générations volées » : *Jeu blanc*, de l'écrivain canadien Ojibwé Richard Wagamese, et *Les Plainnes de l'espoir*, de l'écrivaine australienne aborigène Alexis Wright.

### Œuvres étudiées :

Richard Wagamese, *Jeu blanc* [*Indian Horse*, 2012], trad. Christine Raguét, Paris, Éditions 10/18, 2017.

Alexis Wright, *Les Plainnes de l'espoir* [*Plains of Promise*, 1997], trad. Sabine Porte, Paris, Actes Sud, coll. Babel, 1999.

\*\*

**TD de Mme Dominique Peyrache-Leborgne** : La Révolution française et les guerres napoléoniennes dans la littérature et dans l'art

On étudiera ponctuellement, en parallèle des romans, les caricatures anglaises de l'époque révolutionnaire, notamment celles de James Gillray (documents déposés sur MADOC) ainsi que des extraits de films (deux séquences de deux adaptations cinématographiques de *A Tale of Two Cities*, le roman de Dickens ; une scène de *Un Peuple et son roi* de Pierre Schoeller, 2018 ; un extrait d'un documentaire historique sorti en 1989 pour la commémoration du bi-centenaire de la Révolution française ; une scène de *La Guerre et la Paix*, BBC, 2018 ; et une séquence de Victor Hugo. *Ennemi d'Etat* (2018) qui seront projetés et commentés en cours.

### Œuvres romanesques au programme :

-En œuvres complètes :

-Charles Dickens, *Un Conte de deux villes* (1859), trad. fr. Jeanne Métifeu-Béjeau, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1989.

-Victor Hugo, *Quatrevingt-Treize* (1874), édition de Bernard Leuilliot, le Livre de Poche classique.

-En extraits :

- Léon Tolstoï, *La Guerre et la paix* (1865-1869) (extraits distribués en cours)
- George Sand, *Nanon* (1872) (extraits distribués en cours)

\*\*

### **TD de Mme Constance Gornes : La tentation de la tyrannie au théâtre**

Si la scène politique est un théâtre, le théâtre le lui rend bien. Dans ce cours, il s'agira de mettre en relation trois pièces historiques traitant des enjeux de la prise de pouvoir, issues de la tragédie élisabéthaine, du drame romantique français et du théâtre polonais de l'entre-deux-guerres. Entre hybris et déchirement moral, nature humaine et monstruosité, le tyran est à la fois source de fascination et de répulsion, d'horreur et d'empathie. Comment, au fil de l'histoire littéraire, cette figure particulièrement propice aux tensions théâtrales a-t-elle pu être représentée dans ses tentatives d'ascension, et quelles pistes les dramaturges dessinent-ils pour lui résister ? Ce cours sera également l'occasion de remettre l'œuvre en perspective de son contexte d'écriture, et de voir par quels moyens l'auteur se réapproprie l'Histoire pour lui donner un retentissement à la fois contemporain et universel.

#### Corpus étudié :

William Shakespeare, *Richard III*, Gallimard, 1995.

Victor Hugo, *Cromwell*, GF, 2007.

Stanisława Przybyszewska, *L'Affaire Danton, L'Âge d'homme*, 1983.

\*\*

### **TD de M. Jonathan Ribot : Les nouvelles fantastiques, expression de l'inquiétant délitement du réel**

Qualifié par Georges Callois de « rupture de l'ordre reconnu, irruption de l'inadmissible au sein de l'inaltérable légalité du quotidien », le fantastique vient révéler la fragilité de nos certitudes. Le constat de l'avènement d'un monde devenu ambivalent entraîne pour l'individu qui y est confronté, l'impression d'une perte radicale des repères sur lesquels reposait toute sa conception du réel. Quelle que soit l'ère culturelle et l'époque auxquelles ils appartiennent, les romanciers qui recourent au fantastique mettent en scène des protagonistes dont le quotidien se trouve altéré par la manifestation de phénomènes inexplicables qui rendent le monde familier soudainement effrayant. L'effritement des assises sur lesquelles repose le réel conduit souvent à la folie mais peut également prendre une dimension satirique et contribuer à la contestation de l'ordre qui régit la société. Ce cours a pour objectif d'explorer, à travers un point de vue comparatiste, différentes manifestations du fantastique en s'appuyant sur le genre de la nouvelle. Il portera principalement sur quatre œuvres issues de contextes culturels et géographiques très différents offrant un panorama relativement représentatif du genre. D'autres œuvres et extraits seront susceptibles d'être exploités au cours du semestre. Une part importante de ce cours sera consacrée aux travaux dirigés afin de contribuer à permettre aux étudiants de première année d'acquérir et de consolider les compétences méthodologiques attendues à travers des travaux à l'oral et à l'écrit.

#### Corpus

Edgar Allan Poe, *Le Chat noir et autres contes fantastiques*, Flammarion Gf ; Etonnants Classiques, Paris, 2015.

Nicolas Gogol, *Le journal d'un fou - suivi du Portrait et de La Perspective Nevsky*, J'ai Lu, Paris, 2021.

Guy de Maupassant, *Le Horla et autres nouvelles fantastiques*, Flammarion Gf ; Etonnants Classiques, Paris, 2017.

Mikhaïl Boulgakov, *Cœur de Chien*, Le Livre de Poche, Paris, 1999.

\*\*

## **TD de M. Corentin Le Corre : La société occidentale de la fin du XIXe siècle et du premier XXe siècle au crible de la littérature fantastique**

Ce cours cherchera à montrer à quel point la littérature fantastique, dans tout ce qu'elle a d'étrange, de fascinant et de terrifiant, s'est révélée comme étant le lieu privilégié de critiques souvent acerbes et désespérées quant aux sociétés modernes de la fin du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle. Ainsi Oscar Wilde développe-t-il, dans *Le portrait de Dorian Gray*, une vision particulièrement décliniste de son temps, rejoignant l'esprit décadent de la fin de son siècle. De l'autre côté de l'Atlantique, le reclus de Providence, H.P. Lovecraft, décrira dans *Ténèbre sur Innsmouth* les cauchemardesques visions d'une ville en proie à la dégénérescence, mettant à mal les grands mythes du rêve américain du début du XXe siècle. Jean Ray, quant à lui, fera revenir dans Malpertuis les illustres dieux de l'Olympe pour leur faire vivre le pire des châtiments : les enfermer dans le quotidien de la petite bourgeoisie belge.

Ces trois sombres visions nous permettront de mieux cerner les enjeux de la littérature fantastique dans une époque en proie à de profonds bouleversements.

Œuvres au programme : Merci de bien veiller à vous procurer les éditions indiquées ci-dessous.

Oscar Wilde, *Le portrait de Dorian Gray* [*The picture of Dorian Gray*, 1891], trad. Vladimir Volkoff, Paris, Le livre de poche, coll. Classiques, 2001.

Howard Philips Lovecraft, *Ténèbre sur Innsmouth* [*The Shadow over Innsmouth*, 1936], trad. François Bon, Paris, Points, 2022.

Jean Ray, *Malpertuis* [1943], Paris, Éditions 10/18, 2023.

<b>U.E.D. 13 : Langue française et civilisation de l'Antiquité</b>
--

<b>6 ECTS</b>
---------------

1 CM + 1 TD

### **GRAMMAIRE FRANCAISE (24 h TD)**

*Enseignant.e.s : Jérémy Sagnier et Sibylle Orlandi*  
2 h / semaine

« Ceci est une phrase. » Nous partirons ensemble à la rencontre de la phrase simple, et poserons les jalons de l'analyse grammaticale. Toutes les questions – et en particulier les questions les plus évidentes en apparence – seront les bienvenues. Qu'est-ce qu'un mot ? Comment les mots se regroupent-ils ? Comment décrire les relations qu'ils entretiennent dans la phrase ? Et quel est donc le rôle de la grammaire face à la langue ?

Nous verrons que toute phrase peut être « auscultée » avec des outils linguistiques : nous travaillerons à partir d'un corpus varié, allant du poème au slogan en passant par les faits divers de Félix Fénéon. Au terme du semestre, les rouages des groupes nominaux et des groupes verbaux n'auront plus de secrets pour vous (plus précisément, ils recèleront encore quelques mystères que vous éluciderez par la suite).

#### Grammaires à utiliser en L1 :

Delignon-Delaunay Bénédicte et Laurent Nicolas, *La Grammaire pour tous*, Paris, Bescherelle, 2019.

Denis Delphine et Sancier-Château Anne, *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche, 1997.

Joëlle Gardes-Tamine (dir.), *Cours de grammaire française*, Paris, Armand Colin, 2023.

# LITTERATURES ET CIVILISATIONS DE L'ANTIQUITE : MYTHES ET LITTERATURE 1 (18 h CM)

*Cours de M. Pierre Maréchaux  
1 h 30 / semaine*

Ce cours a pour objet la lecture et l'interprétation des grands mythes de l'humanité. Il propose un parcours dans les littératures du monde entier de l'Antiquité à nos jours (Grèce, Rome, Inde, Japon, Perse, Egypte, Afrique centrale, Arabie, mondes nordiques). Il évoque les origines de l'Univers, la guerre des dieux et les liens que l'humanité n'a cessé d'entretenir avec le divin. De la castration d'Ouranos aux ruses de Zeus, de l'invention de la femme au voyage d'Ulysse, des travaux d'Hercule au destin boiteux d'Œdipe, des désirs d'immortalité de Gilgamesh aux aventures de Beowulf, des voyages de Sinbad aux combats de Thor contre les Géants, de l'infanticide de Rostam à la Saga de Glúmr le meurtrier, ce cours redonnera la voix à ces vieux mythes toujours vivants. La méthode utilisée au cours de ces séances sera comparatiste : nous établirons des liens entre les époques, entre les pays, entre les types d'œuvres abordées et entre les supports d'écriture (littératures, musiques, arts figurés, cinéma) passant d'Homère à Offenbach, du *Mahabharata* au *Livre des rois*, d'Ovide à Tolkien et à Lewis Carroll, ou de Picasso à Tim Burton.

Une bibliographie et un plan de cours seront distribués au début de l'année universitaire.

<b><i>U.E.T. 14 : Langue vivante</i></b>
--

<b>3 ECTS</b>
---------------

*1 TD*

## **ANGLAIS (24 h TD)**

*Enseignant.e.s : M. Lillis et Mme Paris  
2 h / semaine avec un.e enseignant.e*

« Film Analysis in English. »

TD de 2 h hebdomadaires, validé par un contrôle continu oral et par un contrôle continu écrit.

Acquisition des méthodes d'analyses filmiques, et étude d'extraits littéraires et d'adaptations cinématographiques anglophones. Le cours sera entièrement en anglais, et les différents supports seront fournis en classe et disponibles sur Madoc.

## **ALLEMAND (24 h TD)**

*Enseignante : Mme Worch*

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale. Des approches de pédagogie alternative comme le « literarishes Unterrichtsgespräch », des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand. Les textes seront distribués en début d'année.

## ESPAGNOL (24 h TD)

*Enseignante : Mme Anton Martinez*

Le cours d'espagnol vise à ce que les étudiants développent les compétences de production et de réception orales et écrites en espagnol.

La première partie des séances sera consacrée à l'explication et la pratique de certains points linguistiques susceptibles de poser des difficultés aux élèves francophones.

La deuxième partie des séances aura comme thème principal l'étude de la ville de Barcelona à travers l'analyse des documents variés.

<b>U.E.T. 15 : Méthodologie du travail universitaire : « Intégration »</b>	<b>3 ECTS</b>
--	---------------

*Plusieurs cours en format CM / TD répartis sur le semestre*

### REUSSIR SES ETUDES (9 h 30 CM)

*Cours de Mme Orlandi*

Six séances jalonnent le semestre et vous aident à vous orienter dans votre parcours.

#### Programme

- Séance 1 : prendre ses marques à l'université (semaine de rentrée)
- Séance 2 : vie universitaire et vie de campus (semaine de rentrée)
- Séance 3 : trouver un équilibre
- Séance 4 : organiser son travail
- Séance 5 : orientation et réorientation, quel projet pour vos études ?
- Séance 6 : préparer la suite de l'année

### UTILISER LES RESSOURCES NUMERIQUES (4 h CM et 2 h TD)

*Cours de M. Tagri*

La formation Culture et compétences numériques permet d'acquérir la maîtrise d'un ensemble de compétences et outils nécessaires pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur (communication, production d'écrits longs, travail collaboratif, etc). La formation en L1 est dispensée sous la forme suivante :

- Un premier cours de 2 h au moment de la pré-rentree présente les enjeux des usages des outils numériques pour les étudiants et aide à la prise en main des outils indispensables ;
- Un TD de 2 h en salle informatique amène à s'approprier les outils numériques proposés par l'université et les bases de la mise en forme du traitement de textes longs ;
- Un CM de 2 h en fin de semestre présente le numérique responsable dans la pratique universitaire.

Cet enseignement se poursuit en L2

Contact : M. Réda Tagri, *responsable* PIX pour l'Université : bureau C202 (bâtiment Censive) tél. : 02 53 52 22 40 - Reda.Tagri@univ-nantes.fr

## **UTILISER LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES :** Découverte des bibliothèques universitaires :

La recherche et l'usage des documents constituent l'une des clefs de votre réussite dans les études. Quelles sont les bibliothèques auxquelles vous avez accès, et comment les utiliser ? Comment utiliser efficacement catalogues, bases de données, ressources en ligne, etc. Comment lire et comment établir une bibliographie ?

Le Service Commun de la Documentation (SCD) organise une formation en trois temps pour répondre à ces questions :

1. Visite ludique des bibliothèques (1 h en BU)
2. Atelier : utiliser les ressources documentaires (2 h en salle Formation de la BU Lettres)
3. Module de formation en ligne (1 h 30 sur Madoc)

Validation par un quizz en ligne (1 h) en fin de semestre, portant sur l'ensemble de ces trois séances. La note comptera pour 7 points /20 dans le total de l'UE.

### ***U.E.C. 16 et U.E.C. 17 : propositions en Lettres Modernes***

**6 ECTS**

*1 enseignement obligatoire au choix dans chaque U.E.C.*

<b>UEC 16 (un cours au choix)</b>	Histoire du livre
	Littérature et société 1
	Littérature et images 1
	Histoire des idées 1
<b>UEC 17 (un cours au choix)</b>	Histoire du livre
	Littérature et société 1
	Littérature et images 1
	Histoire des idées 1

### **HISTOIRE DES IDEES 1 (24 h CM) : L'exotisme**

*Cours de M. Tettamanzi*

Tout le monde sait (ou croit savoir) ce qu'est l'exotisme. Ce cours propose d'y aller voir de plus près. Comment le définir ? Quels en sont les variantes dans l'histoire ? L'exotisme est-il forcément synonyme de pays exotiques ou lointains ? Il va de soi que les échos sont multiples avec de nombreuses questions d'actualité... De fait, la littérature, du présent comme du passé, offre une excellente porte d'entrée à cette question. On ne s'interdira pas non plus quelques détours par le cinéma, où elle se pose dans d'autres termes, tout aussi passionnants. Nous aborderons également des notions anthropologiques à proprement parler, mais qui ne nécessitent aucune connaissance préalable. Du reste, l'essentiel du cours portera sur des études de textes.

Des indications bibliographiques seront précisées à la rentrée et les analyses de texte seront faites à partir de photocopiés.

### **LITTERATURE ET IMAGES 1 (24 h CM) : Littérature et création artistique**

*Cours de M. Forest*



Le cours propose une réflexion sur les relations entre littérature et peinture. L'accent porte principalement sur le dialogue entre peintres et écrivains français depuis Diderot et Baudelaire. Parmi les peintres évoqués : Delacroix, Courbet, Manet, Picasso. Parmi les écrivains étudiés : Zola, Apollinaire, Claudel, Malraux, Breton et Aragon.

Ouvrage de référence : Daniel Bergez, *Littérature et peinture*, Armand Colin, 2004.

## **LITTERATURE ET SOCIETE 1 (24 h CM) : Penser et écrire la famille**

*Cours de Mme Pierre*

Enjeu social et politique, la famille ne cesse de s'inventer sous nos yeux et la littérature ne cesse de questionner l'évolution socio-historique de cette institution. Sous l'Ancien Régime, la famille faisait partie des solidarités et des tutelles qui encadraient le sujet ; contre ce maillage, la Révolution glorifie l'individu autonome mais également la Nation. Au lendemain de la Révolution, la famille tente de renforcer sa régulation, tandis que des forces centrifuges (égalitarisme, individualisme) exercent des poussées génératrices de conflits. A travers les textes de lois qui la réglementent, les mœurs et les usages qui la caractérisent et les textes littéraires qui la représentent, la famille dit ainsi à la fois l'étouffement et l'émancipation de l'individu, les désirs et frustrations démocratiques, la répartition et le brouillage des rôles. On verra comment les littératures questionnent, configurent et défigurent cette institution sociale du XIX<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle. De Balzac, déplorant la destitution post-révolutionnaire du père de famille, en passant par Huysmans qui forge la figure du « célibataire », à Houellebecq qui s'interroge sur la disparition de la famille occidentale tandis que d'autres écrivains se lancent dans le « récit de filiation ».

Les textes que vous devez connaître et travailler sont ceux distribués et lus en cours et ceux qui figurent sur la page MADOC dédiée (textes théoriques sur la famille et extraits de Balzac, Zola, Maupassant, Huysmans, Gide, poèmes surréalistes, Michel Houellebecq, Edouard Louis...).

Les étudiants devront par ailleurs lire un des textes parmi les ouvrages de la liste suivante :

- Balzac, *Le Père Goriot*
- Maupassant, *Pierre et Jean*
- Didier Eribon, *Retour à Reims*
- Annie Ernaux, *Les Armoires vides*
- Edouard Louis, *En finir avec Eddy Bellegueule*

## **HISTOIRE DU LIVRE (24 h CM) : Les révolutions du livre (XIXe-XXIe siècles)**

*Cours de Mme Labbé*

A la croisée de l'histoire matérielle, de l'histoire des pratiques culturelles et de l'histoire littéraire, l'histoire du livre ne peut se construire que comme un savoir interdisciplinaire, dont ce cours fournit les bases essentielles. Il s'attache pour cela à l'histoire moderne et contemporaine (XIXe-XXIe siècles) de ce qui est devenu une industrie, pour mettre en perspective les grandes mutations de cette dernière et tenter de mesurer leur impact sur les pratiques de lecture et l'accès au savoir. De l'invention de la presse à l'apparition du livre numérique, cet enseignement repose sur un panorama des formes du livre et des métiers qui y sont associés, permettant d'aborder les grandes figures éditoriales de l'époque moderne mais aussi la structuration du champ et ses évolutions jusqu'à la période récente. Alors que le premier pure player numérique publie son dernier ouvrage avant fermeture, dans un contexte de concentration des maisons d'édition constamment bouleversé par des rachats successifs qui constituent un véritable feuilleton, ce cours entend mettre en évidence quelques mythes éditoriaux et donner à voir la complexité d'un champ en perpétuelle mutation.

## DEUXIEME SEMESTRE (12 semaines)

**U.E.D. 21 : Littérature française**

**6 ECTS**

= 1 CM + 1 TD

### **GENRES ET NOTIONS LITTERAIRES : PREMIERS REPERES (12 h CM)**

*Cours de Mme Pierre*

Ce cours abordera les principaux critères qui permettent d'identifier un texte : forme (vers/prose), genres (épopée, comédie, tragédie, poésie, roman), avec leurs notions attenantes : (scènes, actes, satire, parodie, épisode, péripétie, dénouement, épilogue, personnage...) ; on reviendra également sur l'idée de registre littéraire (pathétique, épique, lyrique...). Et l'on verra également comment les textes s'entendent à déjouer les étiquettes de forme, de genre et de registre. Au cœur de ces « appellations » diverses, pour certaines très anciennes, résident deux grandes questions : la hiérarchie des sujets et la création des émotions en littérature.

Le cours s'appuiera sur des extraits littéraires variés (déposés sur Madoc) qui permettront de fixer le lexique métalittéraire et de le mettre à l'épreuve.

### **LITTERATURE FRANÇAISE : ETUDE DE CORPUS (36 h TD)**

*Enseignant.e.s : Mmes I. Ligier-Degauque, M. Pinel et C. Pierre, M. R. Tettamanzi  
3 h / semaine avec un.e enseignant.e*

Dans les TD de littérature française en L1, vous serez invité-es à entrer dans la matière littéraire autour d'une œuvre d'une part et d'un corpus de textes d'autre part ou autres médias. Notre fil directeur sera une double question : comment l'écriture traduit-elle une représentation du monde ? quelles sont les questions à se poser pour comprendre sa fabrication ?

Par une lecture active, il s'agira de s'approprier les méthodes de questionnement. Pas simplement une description du texte, mais une interprétation.

Différents types de mise en situation de lecture et d'écriture permettront de poser le socle de vos compétences en analyse littéraire.

### **S2 : Apprendre à dialoguer intimement avec une œuvre littéraire : œuvre et contexte, lire une œuvre, construire un corpus – établir des liens entre les textes et développer un discours critique**

Au 2e semestre, notre fil directeur reste le même : comment le travail d'un texte construit-il une représentation du monde ? Et comment l'écriture traduit-elle une représentation du monde ? Et quelles sont les questions à se poser pour comprendre sa fabrication ?

En s'appuyant sur les acquis du 1er semestre, on demandera aux étudiants de constituer eux-mêmes des corpus complémentaires et d'argumenter la pertinence de leurs propositions.

#### **TD de Mme Chantal Pierre :**

La vie ordinaire : que fait la littérature avec les gens, les histoires et les objets dits « ordinaires » ?

La question posée rejoint l'histoire de la poussée irrésistible du réalisme, qui, dans sa longue durée, s'est efforcé de justifier le droit de l'ordinaire, du quotidien trivial, à la littérature, malgré les critiques et les anathèmes.

Programme : Honoré de Balzac, *La Maison-du chat-qui pelote*. Une anthologie d'extraits (empruntés aux genres du roman et de la poésie) complètera cette lecture et constituera la base du travail en cours.

## **TD de Mme Isabelle Ligier-Degauque : Quand l'Histoire s'invite en littérature**

Autour du conte philosophique *L'Ingénu* de Voltaire, chef d'œuvre d'ironie et modèle de la littérature de combat, ainsi qu'à travers une anthologie d'extraits du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle (dans des genres variés), nous verrons comment a pu se développer en Littérature un grand appétit pour l'Histoire, avec un désir de changer les perspectives, voire de remettre en cause certains récits officiels. C'est par exemple le cas des romanciers qui s'attaquent à la Guerre d'Espagne ou encore à la Guerre d'Algérie. On peut aussi penser à « l'uchronie » (genre littéraire dont le principe est de réécrire l'Histoire à partir d'une modification du passé). Dans le cadre de ce TD, on se demandera donc quelle est la force de la littérature lorsqu'elle s'empare de l'Histoire : pour l'historienne Mona Ozouf, « le roman accueille l'irrationnel, quand l'Histoire rationalise ».

Pour vous procurer *L'Ingénu* : par exemple, éd. Édouard Guitton, Livre de Poche n° 13940, ou bien éd. Jean Goldzink, GF n°1408).

\*\*

## **TD de Mme Marie Pinel :**

*La Femme de trente ans* de Balzac est un étrange roman composé de parties disparates initialement autonomes. A partir de cette œuvre surprenante à laquelle Balzac a travaillé entre 1831 et 1842, nous interrogerons la plasticité du roman entre réalisme, romanesque, parodie et mythe. La lecture de l'œuvre sera enrichie d'une anthologie d'extraits surtout contemporains du texte pour entrer dans la riche période où romantisme et émergence du réalisme se côtoient et découvrir la fabrique d'un romancier exceptionnel.

*La Femme de trente ans* de Balzac, édition Chantal Massol, Classiques de Poche, Gallimard, à se procurer.

\*\*

## **TD de M. Régis Tettamanzi : *Le Roi se meurt* (1962)**

*Le Roi se meurt* est une pièce de théâtre d'Eugène Ionesco, écrite après que le dramaturge a souffert de problèmes de santé assez graves. Mais comme souvent avec lui, le propos personnel s'efface derrière la généralité d'une réflexion sur la mort. Ce texte, représentatif en outre de ce qu'on appelle le "théâtre de l'absurde", nous permettra de réfléchir sur la manière de dire la mort en littérature, chez divers auteurs et à différentes périodes : que montre-t-on, que peut-on montrer (ou pas) ? quel est le sens donné à la mort ? Bref : comment un motif des plus universels peut-il devenir un objet esthétique?

Eugène Ionesco, *Le Roi se meurt*, Gallimard, Folio n°361 (à se procurer)

**U.E.D. 22 : Littératures comparées**

**6 ECTS**

= 1 CM + 1 TD

**LITTERATURES COMPAREES : TEXTES FONDATEURS 2 (12 h CM) : Bible et littérature**  
*Cours de M. Claudel*

Adam et Ève, Abel et Caïn, Judith et Holopherne, David et Goliath, la Genèse et le Déluge, Sodome et Gomorrhe, l'Apocalypse et le Graal, Isaac, Jacob, Job, Lilith, Moïse, Salomé, Jésus, Pierre, Jean, et bien sûr l'éternel Ennemi, Satan... la Bible n'est pas seulement un texte sacré

destiné à la lecture des croyants et des théologiens. Elle est aussi l'un des fondements de notre civilisation judéo-chrétienne et un des grands récits à interroger pour découvrir la source de nos mythes et de notre imaginaire. Ce cours proposera dans un premier temps une introduction à la lecture de l'Ancien Testament et des Évangiles, comme projets spirituels et théologiques. Il éclaircira ensuite, à travers une sélection de scènes archétypales – illustrées par des tableaux célèbres et des textes d'auteurs –, la relation privilégiée qui s'est nouée en Occident entre la Bible, les arts et la littérature. N'en doutez plus : la culture biblique est aussi importante que la culture mythologique pour comprendre les œuvres d'hier et d'aujourd'hui.

## LITTERATURES COMPAREES : ETUDE D'ŒUVRES (36 h TD)

*Enseignant.e.s : Mmes C. Brochard et A. Jesnak, MM. N. Guilbert et M. Messenger*  
3 h / semaine avec un.e enseignant.e

**TD de Mme Cécile Brochard :** « Traverser l'espace et le temps : la poésie pour retrouver un monde perdu (Joy Harjo, *An American Sunrise*, et Susy Delgado, *Kirirĩ ñe'ẽ jopay / Échos du silence*) »

Penser le recueil comme une traversée dans l'espace et le temps à la recherche d'un monde perdu : telle est l'une des voies empruntées par les poètes Joy Harjo et Susy Delgado, héritières chacune à leur manière d'une expérience d'ethnocide. Nous analyserons la manière dont la poésie prend acte de la disparition et du silence, tout en s'efforçant de maintenir vivante une parole presque perdue, à travers deux recueils poétiques. Publié en 2019, *An American Sunrise* retrace le chemin de la poétesse Mvskoke Joy Harjo à la recherche de ses ancêtres. À rebours de la « Piste des Larmes », cette longue et terrible déportation subie notamment par les peuples Creek, Cherokee, Chickasaw et Choctaw, Joy Harjo entreprend un voyage d'ouest en est, voyage tout autant ancré dans le territoire américain que dans la mémoire. En revenant sur les terres ancestrales de sa communauté, la 23<sup>e</sup> *Poet Laureate of the United States*, première poète autochtone à recevoir cet honneur, retrace à rebours cette route de la disparition et montre combien l'exil peut aussi être mémoriel. Membre de l'Académie de Langue Guarani, Susy Delgado est l'une des figures littéraires les plus célèbres de la scène littéraire paraguayenne actuelle. Née en 1949, elle a obtenu le Prix National de Littérature en 2017 ; ses œuvres sont traduites en français, en anglais, en portugais, en allemand et en galicien. Son écriture est marquée par l'héritage des chants guarani au Paraguay et par la relation entre les langues. Son anthologie de poèmes en guarani et espagnol traduits en français par Cecilia Adoue, *Kirirĩ ñe'ẽ jopay / Échos du silence*, est publiée en 2017 par la maison d'édition Arandurã.

### Corpus :

Joy Harjo, *L'Aube américaine (An American Sunrise)*, édition bilingue, traduit de l'anglais (États-Unis) par Héloïse Esquié, Paris, Éditions Globe, 2021.

Pour la poésie de Susy Delgado et pour les textes complémentaires permettant d'ouvrir le corpus à la poésie guarani, nous travaillerons sur des extraits fournis en cours.

\*\*

**TD de Mme Anthéa Jesnak :** Les relations homme femme dans les romans fin de siècle.

Il s'agira d'approfondir la découverte de la littérature comparée à travers l'étude du genre romanesque de la période « fin de siècle » (du XIX<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle) dans le but de comprendre la construction des personnages, leurs interactions et la société dans laquelle ils évoluent, au prisme de leur identité. En effet, une perspective d'Étude du genre (*Gender Studies*) viendra compléter la comparaison des textes. Le corpus sera constitué de deux œuvres intégrales, un roman américain et un roman français, et de morceaux choisis qui apporteront un éclairage anglais et russe.

Romans à se procurer :

Mirbeau Octave, *Le journal d'une femme de chambre*, éd. de Noël Arnaud, Folio, 2019 (1900).  
Wharton Edith, *Chez les Heureux du monde*, trad. de Charles Du Bos, Le Livre de Poche, 2010 (1905).

\*\*

**TD de M. Nicolas Guilbert :** « Un pensionnat de Robinsons » : l'île des enfants comme miroir du monde

Véritable phénomène littéraire des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le genre de la robinsonnade a connu, depuis sa création, d'innombrables déclinaisons littéraires, cinématographiques, télévisuelles... Adoube par Rousseau, qui fait de *Robinson Crusoé* l'unique livre qu'il entend faire lire au héros de son *Émile*, ce genre a rapidement été exploité à des fins pédagogiques. Après nous être penchés sur la thématique littéraire de la solitude insulaire, nous analyserons des extraits du *Robinson Crusoé* de Daniel Defoe, cherchant à déterminer comment et pourquoi cette oeuvre au succès fulgurant a, dès sa parution, donné naissance à un genre à part entière. Nous nous intéresserons ensuite à un type particulier de robinsonnades : celles dans lesquelles des enfants perdus en pleine nature, sans supervision adulte, cherchent à survivre et faire société. En confrontant *Deux ans de vacances* de Jules Verne à *Sa Majesté des Mouches* de William Golding, nous montrerons que ces récits éminemment politiques constituent un véritable miroir des idéologies et conceptions socio-culturelles de l'époque qui les a vus naître.

Textes au programme

Jules Verne, *Deux ans de vacances*, 1888 (éd. Le Livre de poche - version texte intégral, 1974).  
William Golding, *Sa Majesté des mouches* [*Lord of the Flies*, 1954] (trad. Lola Tranec, éd. Gallimard, « Folio », 1956).

\*\*

**TD de M. Mathieu Messenger :** Poétique(s) du tombeau maternel (P. Handke, Y. Inoué, A. Ernaux)

Ce TD s'intéressera à trois courts récits autobiographiques dans lesquels l'écrivain affronte la disparition de sa mère. Thème universel de la littérature mondiale, le deuil maternel met à l'épreuve les « mots » de celui qui fait pourtant profession d'écrire. Yasushi Inoué (*Histoire de ma mère*), Annie Ernaux (*Une femme*) et Peter Handke (*Le malheur indifférent*) dessinent ainsi trois portraits de femme (celui de leur mère), à distance, dans une forme de neutralité et d'économie stylistique que nous interrogerons. Le cours sera aussi l'occasion d'élargir notre réflexion aux devenir du tombeau littéraire et du récit de filiation dans la littérature de la seconde moitié du vingtième siècle.

Bibliographie (à lire avant le début du cours)

Peter Handke, *Le malheur indifférent* [1972], Paris, Gallimard (coll. Folio n°976).  
Yasushi Inoué, *Histoire de ma mère* [1977], Paris, Stock (coll. Cosmopolite).  
Annie Ernaux, *Une femme* [1987], Paris, Gallimard (coll. Folio n°2121).

Bibliographie complémentaire (qui sera complétée)

Roland Barthes, *Journal de deuil*, Paris, 2016, Seuil (coll. Points essais).  
Albert Cohen, *Le Livre de ma mère*, Paris, 1974, Gallimard (coll. Folio n°561).

***U.E.F. 23 : Langue française et Civilisation de l'Antiquité***

**6 ECTS**

2 CM

**CULTURE GENERALE DE LA LANGUE (24 h CM)**

*Cours de Mme Millon-Hazo et de Mme Orlandi*

Ce cours est une invitation à interroger cette langue que nous employons quotidiennement sans toujours en connaître l'histoire. Comment le lexique français s'est-il constitué, comment s'est-il enrichi au fil des siècles ? De quelle façon l'histoire d'un mot fait-elle écho à l'histoire d'une société ? Avec quels outils peut-on observer les unités lexicales ? Y a-t-il une ou des langue(s) française(s) ? Notre panorama se fera avec des bottes de sept lieues : nous traverserons différentes époques, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours, mais aussi différents continents, attentives et attentifs aux permanences comme aux transformations.

En guise de mise en bouche, vous pouvez partir à la chasse aux définitions : prenez un mot qui vous interpelle, et cherchez-en la définition dans un premier dictionnaire, puis dans un deuxième, un troisième. Allez voir ce qu'il en est dans un dictionnaire de langue médiévale (par exemple le Dictionnaire du Moyen français, en ligne). Constatez-vous une unité ou bien une hétérogénéité dans les définitions glanées ?

Un site que vous pouvez utiliser pour commencer vos explorations : <https://www.cnrtl.fr/>

## **LITTERATURES ET CIVILISATIONS DE L'ANTIQUITE : MYTHES ET LITTERATURE 2 (18 h CM)**

*Cours de M. Maréchaux  
1 h 30 / semaine*

[Suite du cours du premier semestre.]

Ce cours a pour objet la lecture et l'interprétation des grands mythes de l'humanité. Il propose un parcours dans les littératures du monde entier de l'Antiquité à nos jours (Grèce, Rome, Inde, Japon, Perse, Egypte, Afrique centrale, Arabie, mondes nordiques). Il évoque les origines de l'Univers, la guerre des dieux et les liens que l'humanité n'a cessé d'entretenir avec le divin. De la castration d'Ouranos aux ruses de Zeus, de l'invention de la femme au voyage d'Ulysse, des travaux d'Hercule au destin boiteux d'Œdipe, des désirs d'immortalité de Gilgamesh aux aventures de Beowulf, des voyages de Sinbad aux combats de Thor contre les Géants, de l'infanticide de Rostam à la Saga de Glúmr le meurtrier, ce cours redonnera la voix à ces vieux mythes toujours vivants. La méthode utilisée au cours de ces séances sera comparatiste : nous établirons des liens entre les époques, entre les pays, entre les types d'œuvres abordées et entre les supports d'écriture (littératures, musiques, arts figurés, cinéma) passant d'Homère à Offenbach, du *Mahabharata* au *Livre des rois*, d'Ovide à Tolkien et à Lewis Carroll, ou de Picasso à Tim Burton.

Une bibliographie et un plan de cours seront distribués au début de l'année universitaire.

***U.E.T. 24 : Langue vivante***

**3 ECTS**

**ANGLAIS (24 h TD)**

*Enseignant.e.s : M. Lillis et Mme Paris  
2 h / semaine avec un.e enseignant.e*

**TD de Mme Claire Paris : *Me, Myself and I : the Representations of the Self in Art and Culture. From the self-portrait to the selfie, from autobiography to autofiction.***

Nous travaillerons donc sur divers supports qui nous permettront de réfléchir à l'évolution de cette représentation au travers des siècles. Des documents méthodologiques, de travail, ainsi que des documents d'aide linguistique seront disponibles sur Madoc.

La participation active au cours sera prise en compte dans l'évaluation.

\*\*

## **TD de M. Shane Lillis : *Literature and the Creation of Irish Identity***

Etude d'extraits littéraires et historiques, d'images, et de films sur le rôle de la littérature dans la lutte pour l'indépendance en Irlande, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les documents seront fournis en classe par le professeur, et seront également disponibles sur Madoc.

### **ALLEMAND (24 h TD)**

*Enseignant.e.s : Mme Worch*

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale. Des approches de pédagogie alternative comme le « literarisches Unterrichtsgespräch », des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand. La seconde partie sera consacrée à de la version, c'est-à-dire à la traduction de textes littéraires de langue allemande en français. L'exercice permettra à la fois de revoir les bases grammaticales de l'allemand et de pratiquer une forme d'histoire littéraire en se familiarisant avec un corpus de textes cohérents issus d'œuvres de la modernité littéraire.

### **ESPAGNOL (24 h TD)**

*Enseignante : Mme Anton Martinez*

Le cours d'espagnol vise à ce que les étudiants développent les compétences de production et de réception orales et écrites en espagnol.

La première partie des séances sera consacrée à l'explication et la pratique de certains points linguistiques susceptibles de poser des difficultés aux élèves francophones.

La deuxième partie des séances aura comme thème principal le cinéma espagnol.

<b><i>U.E.T. 25 : MTU « Maîtrise de l'écrit »</i></b>
---

<b>5 ECTS</b>
---------------

*Enseignante : Mme I. Zahra (18 h TD)  
1 h 30 / semaine*

Le TD MTU Maîtrise de l'écrit vise à renforcer les compétences de compréhension et de production écrites des étudiants. Il s'articulera autour de trois axes principaux : restituer et reformuler des informations ; s'exprimer dans une langue correcte, précise et soutenue, qui sied au contexte académique ; acquérir ou consolider son savoir-faire descriptif, narratif et argumentatif. Le cours permettra, en outre, de préparer le passage d'une certification (Écri+ ou Voltaire) qui évaluera les progrès réalisés.

Les supports de travail, décorrélés des disciplines respectives des étudiants, pourront prendre des formes diverses : écrits académiques, interviews, débats, articles de presse, lettres de motivation, etc.

Modalités de contrôle des connaissances :

Évaluation en contrôle continu intégral, avec une partie de la note sur le passage de la certification.

Pour les étudiants dispensés d'assiduité : un devoir sur table de deux heures.

<b>UEC 26</b>	Histoire des médias
	Littérature et société 2
	Littérature et images 2
	Histoire des idées 2
<b>UEC 27</b>	Histoire des médias
	Littérature et société 2
	Littérature et images 2
	Histoire des idées 2

**HISTOIRE DES IDEES 2 (24 h CM) : Langage, littérature et genre***Cours de Mme Grande*

Parmi les concepts qui ont fait évoluer l'histoire des idées ces dernières décennies figure au premier plan la notion de genre. Après être revenu sur le concept de genre, sa définition, son historique, et peut-être ses limites, ce cours voudrait proposer un panorama de ce que cette notion a apporté plus spécifiquement aux études de lettres : la question de l'écriture inclusive sera ainsi abordée, mais aussi la révision de l'histoire littéraire, les spécificités de la carrière d'autrice, l'analyse des réceptions et de la construction d'un patrimoine commun, qui oublie parfois qu'il est aussi un « patrimoine ».

Le cours prendra principalement la forme d'un cours magistral ; des documents disponibles en ligne seront lus et commentés en classe (pas d'œuvre au programme à acheter), et le débat en cours ne sera pas éludé.

**HISTOIRE DES MEDIAS (24 h CM)***Cours de Mme Hébuterne*

Après une brève description des moments clés dans l'histoire de la presse, de la radio et de la télévision, nous nous pencherons sur les transitions qui ont conduit aux transformations médiatiques contemporaines. Celles-ci sont reliées aux évolutions des usages et de la société et font débat. Nous observerons ces mutations à travers différentes thématiques. Des exemples illustrés (documents visuels, documentaires) compléteront le contenu du cours.

**LITTERATURE ET SOCIETE 2 (24 h CM) : « Into the wild » : nature et utopie à l'heure de l'apocalypse***Cours de Mme Avignon*

Ce cours aura pour but d'interroger l'émergence, au sein de l'imaginaire littéraire, d'une nouvelle sensibilité marquée par la prise de conscience écologique. Adoptant les traits de la fiction post-apocalyptique et survivaliste, le programme pressenti a aussi pour particularité de faire entendre des voix féminines, comme si celles-ci étaient le plus à même de saisir ce qui se joue de la condition humaine dans le rapport à la nature.

**Programme (à confirmer) :**

Marlen Haushofer, *Le Mur invisible* [*Die Wand*, 1963], traduit de l'allemand par Liselotte Bodo et Jacqueline Chambon, Arles, Actes Sud, coll. « Babel », 1992.

Jean Hegland, *Dans la forêt* [*Into the forest*, 1996], traduit de l'américain par Josette Chicheportiche, Paris, Gallmeister, coll. « Totem », 2018.



## LITTÉRATURE ET IMAGES 2 (24 h CM) : cinéma mondial et littérature [Cours en anglais]

Cours de M. Postel

Le cours a lieu en anglais. Toutefois, il ne s'agira pas d'évaluer la compétence des étudiants en anglais, mais seulement de faire l'expérience d'un enseignement dispensé dans cette langue. Le sujet de l'évaluation finale sera rédigé en anglais et en français, et le devoir rendu par l'étudiant pourra être rédigé en anglais ou en français.

Le cours propose une histoire du cinéma mondial jusque dans les années 1980, en lien avec l'histoire littéraire. Il s'agira également de mener une réflexion sur des problématiques liées à l'étude interdisciplinaire associant littérature et cinéma.

Le cours est divisé en cinq phases historiques associées chacune à une étude de cas visant à nourrir une réflexion « intermédiaire ».

### Séances

I. La naissance du cinéma : un nouveau moyen d'expression par rapport à la littérature (jusque dans les années 1910).

Étude de cas : Le spectacle du merveilleux. *Les Pilules du diable, féerie en trois actes et trente tableaux* (1844) d'Anicet Bourgeois et Ferdinand Laloue / *Le Voyage dans la lune* (1902) de Georges Méliès.

II. Le cinéma expérimental et les avant-gardes culturelles (années 1920-1930).

Étude de cas : l'expressionnisme. *Le Cabinet du Docteur Caligari* (*Das Cabinet des Doktor Caligari*, 1920) de Robert Wiene / *Le Château* (*Das Schloß*, 1926) de Franz Kafka.

III. Le cinéma classique : comment se constituent les genres cinématographiques en regard des genres littéraires (années 1940-1950).

Étude de cas : le genre épique. Épopées littéraires et westerns : *La Rivière rouge* (*Red River*, 1948) de Howard Hawks.

IV. Les nouveaux cinémas ou Néo-réalisme, Nouvelles vagues, Nouveau roman et le cinéma engagé : quand le cinéma et la littérature se rebellent (années 1960-1970).

Étude de cas : Marguerite Duras, romancière et scénariste-réalisatrice. *Hiroshima mon amour* (1959) d'Alain Resnais.

V. La reconnaissance du cinéma extra-européen (Japon, Chine, Inde, monde arabe, Afrique) : vers un cinéma mondialisé (à partir des années 1950).

Étude de cas : Adaptation cinématographique. *Rashōmon* (1915) et *Dans le Fourré* (1922) d'Akutagawa Ryūnosuke / *Rashōmon* (1950) d'Akira Kurosawa.

### Bibliographie

Martin Barnier et Laurent Jullier, *Une brève Histoire du cinéma*, Paris, Fayard, Pluriel, 2017.

Elsa Gambin et Alexis Thébaudeau (récit), Thomas Balard et al. (dessins), *Histoires incroyables du cinéma*, Nantes, éditions Petit à petit, « Docu BD ».

Geoffrey Nowell-Smith, *The Oxford History of World Cinema*, Oxford University Press, 1999.

# Présentation des bibliothèques

---

Nantes Université propose l'accès à un [réseau](#) de neuf bibliothèques universitaires. L'accès à ces bibliothèques est libre. Les étudiants de Nantes Université sont automatiquement inscrits dans le réseau des bibliothèques universitaire : seule la carte étudiante est requise pour emprunter. Le nombre d'emprunts simultanés est illimité ; la durée du prêt varie entre un mois (étudiants de licences et de masters) et deux mois (doctorants, agrégatifs).

Les documents des bibliothèques sont référencés dans le catalogue [Nantilus](#), chacun peut consulter son compte pour accéder à divers services, comme la réservation ou la prolongation d'emprunts.

Deux bibliothèques proposent des collections en Lettres Modernes :

La BU Censive se compose de deux espaces, situés au 1er étage du bâtiment Censive, au plus près des salles de cours : la bibliothèque de philosophie-lettres anciennes (salle 111) et le Centre interdépartemental de documentation et de recherche (le CIDRe), salle 100. Le CIDRe propose un fonds spécialisé en lettres modernes (textes au programme des enseignements). Les documents du CIDRe peuvent également être demandés et rendus à l'accueil de la bibliothèque de philosophie-lettres anciennes.

La BU Lettres, sur le campus Tertre, est une bibliothèque pluridisciplinaire proposant, entre autres, une importante collection en lettres modernes (une partie des collections est en magasin)

Les horaires en temps réel des BU sont indiqués [sur cette page](#).

Les BU proposent régulièrement [des formations](#), pour tous les niveaux.

# Présentation des principaux services du campus

---

## SUMPPS (Service de Santé des Etudiants)

---

C'est l'interlocuteur pour toutes les questions liées à la santé physique et psychique.

Adresse : Maison des services - 110, bd Michelet BP.32238, 44322 NANTES Cedex 3

Tél. 02.40.37.10.50 et 10.69

Mail : [accueil.sumpps@univ-nantes.fr](mailto:accueil.sumpps@univ-nantes.fr)

(NE PAS UTILISER LE MAIL POUR FAIRE DES DEMANDES DE RENDEZ-VOUS. Vous pouvez vous rendre sur [univ-nantes.contactsante.fr](http://univ-nantes.contactsante.fr) pour les rendez-vous consultations médecine générale ou gynécologie, aménagement Handicap, dépistage bucco-dentaire.)

Page internet : <https://www.univ-nantes.fr/sepanouir-sur-les-campus/sante-social/service-de-medecine-etudiante>

## SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives)

---

Pour connaître les activités sportives proposées durant l'année et s'inscrire :

<https://www.univ-nantes.fr/sepanouir-sur-les-campus/sport/les-activites-du-suaps>

## SUL (Service Universitaire des Langues)

---

Le **Service universitaire des langues** propose des formations et des certifications en langues. Il s'adresse aux étudiants, aux particuliers et aux entreprises. Il comporte un volet enseignement du Français Langue Étrangère et un volet enseignement des Langues Étrangères en plus de 15 langues.

<https://pratiquerleslangues.univ-nantes.fr/>

## SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation)

---

La Station SUIO vous accueille pour des échanges individuels ou des ateliers collectifs, selon vos besoins :

<https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/orientation-parcours-metiers>

## Accompagnement à la réussite

---

### Trouvez vos ReP'R ! L'accompagnement à la réussite des étudiantes et des étudiants

Vous n'arrivez plus à suivre les cours ? Vous vous sentez perdu ? Vous ne savez pas comment vous organiser dans vos études ? Vous avez une difficulté et ne savez pas comment la résoudre ?

Si vous avez besoin d'aide, de conseils, ou même tout simplement de faire le point, Gaëlle Hollande, référente de proximité pour la réussite étudiante du Pôle Humanités, est là pour vous recevoir.

Vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous pour en discuter et définir les solutions envisageables.

Plus d'informations: <https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/reussir-son-annee/une-equipe-au-service-de-la-reussite-etudiante>

# Contrôle des connaissances et examens

## Règlement des examens

- |  |  |
|--|--|
| <b>1 - Convocation des étudiants</b>           | <p>La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage et sur leur intranet, quinze jours avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés.</p> <p>S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.</p>   |
| <b>2 - Admission et sortie de la salle</b>     | <p>Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, <b>les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure</b>. La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.</p>  |
| <b>3 - Contrôle des identités</b>              | <p>L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant.</p> <p>Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.</p>   |
| <b>4 - Affichage de la composition du jury</b> | <p>La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.</p>  |
| <b>5 - Émargement et comptage des copies</b>   | <p>Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.</p>  |
| <b>6 - Conditions de correction des copies</b> | <p>Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.</p>   |
| <b>7 - Fraude ou tentative de fraude</b>       | <p>Tout usager de l'Université lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire.</p> <p>Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants.</p> <p>Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières, il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est portée au procès-verbal.</p> |

Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.

**8 - Communication  
des notes et  
consultation  
des copies**

Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.

## Règles commune du contrôle des connaissances

---

*(Votées par la CFVU du 23 mars 2017)*

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613-1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

NB : Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation.

### Article 1 – Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation. Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées. Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- le président de l'Université garde la possibilité d'octroyer par dérogation une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins et ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.

Dans le cadre d'une procédure de transfert et des articles D612-4 et D612-6, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

### Article 2 – Examens Modalités

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale ;

#### > Session initiale

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE. Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations minimum par UE durant le semestre sont organisées pendant la période d'enseignement.

Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée selon les modalités suivantes :

### > Session de rattrapage

Dans le cas d'une évaluation en contrôle continu et régulier, une session de rattrapage est organisée selon les modalités suivantes:

- si l'enseignement est évalué en contrôle continu et régulier, et qu'aucune épreuve de seconde session n'est déjà prévue par le règlement de la formation, les épreuves organisées pour les étudiants en situation de dispense d'assiduité constituent également les épreuves de rattrapage de ces enseignements.
- le cas échéant, si aucune épreuve pour étudiant en dispense d'assiduité n'est prévue dans la formation concernée, les enseignements sont évalués par un écrit.

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription, automatique ou volontaire selon les règles propres à chaque formation.

Si l'inscription à la session de rattrapage est automatique, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes entre la session initiale et la session de rattrapage.

Dans ce cas, eu égard aux conditions particulières d'organisation des examens concernant les étudiants avec mesure de compensation de handicap attribuée par arrêté du président de l'Université, l'inscription est volontaire. Les étudiants concernés choisissent, avec l'aide du service de scolarité, la ou les épreuves auxquelles ils souhaitent se présenter. Ils demeurent soumis aux mêmes modalités de contrôle des connaissances que les étudiants soumis au régime de l'inscription automatique.

Si l'inscription à la session de rattrapage est volontaire, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est :

- la note de la session de rattrapage si l'étudiant est inscrit ;
- la note de la session initiale si l'étudiant n'est pas inscrit aux épreuves de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage. Le cas échéant, le règlement de la formation peut prévoir une session de rattrapage.

### Article 3 – Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant responsable et contresigné par l'étudiant. Le directeur de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. La Présidente de Nantes Université défère ou non l'étudiant devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

### Article 4 – Absences

L'absence à une épreuve d'évaluation des connaissances entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Si le règlement de la formation le prévoit, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle

continu, et au vu d'un justificatif, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

#### Article 5 – Validation, compensation et capitalisation

Une **unité d'enseignement** (UE) est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs (EC) qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un **élément constitutif d'une UE** n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, entre la session initiale et la session de rattrapage d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

Une **année d'études** est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20). ou

- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20). <sup>[L]</sup><sub>[SEP]</sub>A défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ; ou

- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres. Les notes éliminatoires sont interdites. Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises :

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;

- à l'issue de la session de rattrapage.

**Les crédits ECTS** (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE. Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (élément constitutif) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte attribution des ECTS. Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.



### **Bilan : que repasser en seconde session ?**

- Toute UE validée est validée même si un EC n'a pas la moyenne : il y a compensation entre les EC au sein de l'UE.

- Dans le cas d'une UE non validée, il faut repasser seulement les EC sous la moyenne.

ex : UE avec 2 EC

note EC 1 : 11/20

note EC 2 : 7 / 20

L'étudiant ne doit repasser l'examen que pour l'EC 2.

La note finale sera la meilleure des deux notes entre session 1 et session 2

- Pour certaines UE, les notes du contrôle continu sont conservées de la première session à la session de rattrapage, et sont affectées de nouveaux coefficients tels qu'ils sont prévus dans le tableau des modalités de contrôle des connaissances.

PS : il n'y a pas de convocation pour la seconde session.

### **Article 6 – Progression et redoublement**

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1<sup>er</sup> semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision de la Présidente de Nantes Université vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante. L'Université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'Université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

### **Article 7 – Jury**

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation. La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury de L3 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle L dans sa délibération.

Le jury est libre d'attribuer des points de jury.

### **Article 8 – Délivrance du diplôme**

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

La délivrance ou non de mentions est précisée dans le règlement propre à chaque formation :

- moyenne du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG ;
- moyenne du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence ;
- attribution de la mention « assez bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 12/20 ;
- attribution de la mention « bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 14/20 ;
- attribution de la mention « très bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 16/20.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme.

### Article 9 – Validation d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation. Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants. La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

### Article 10 – Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (cf infra). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;
- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;
- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;
- seul le modèle de convention de stage de l'Établissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.
- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.

## Contacts administratifs et référents L1

---

### Secrétariats (Bâtiment Censive)

Secrétariat  
pédagogique  
situé au  
1<sup>er</sup> étage du  
bâtiment Censive

\*\*\*

Secrétariat  
administratif  
  
bâtiment Tertre

Département de Lettres Modernes  
Mme Myriam GUINÉ  
Bureau 109.4 / tel : 02.53.52.22.77  
Courriel : [Secretariat.Lettres-Modernes@univ-nantes.fr](mailto:Secretariat.Lettres-Modernes@univ-nantes.fr)

\*\*\*

Scolarité du pôle Humanités (bâtiment Tertre)  
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227  
44312 NANTES Cedex 3  
[Scolarite.Humanites@univ-nantes.fr](mailto:Scolarite.Humanites@univ-nantes.fr)

**Enseignante-chercheuse  
responsable de la L1 de Lettres Modernes :**

Sibylle ORLANDI, bureau C 211, [Sibylle.Orlandi@univ-nantes.fr](mailto:Sibylle.Orlandi@univ-nantes.fr)

# Calendrier universitaire 2023/2024

---

## Septembre

- du 11 au 15 septembre : pré-rentrée et accueil
  - réunions de pré-rentrée : Plusieurs réunions sont prévues dans le courant de la semaine (présence obligatoire) : voir sur le site de l'université
- du lundi 18 septembre au vendredi 15 décembre inclus : cours du semestre 1

## Octobre

- 30 octobre au 3 novembre : interruption des cours

## Décembre

- du 18 au 20 décembre : éventuels rattrapages de cours
- du 21 au 22 décembre : révisions
- du 25 décembre au 5 janvier : vacances de Noël

## Janvier

- du 8 au 19 janvier : examens du premier semestre
- 22 janvier : début des cours du second semestre

## Février-Mars

- du 4 au 8 mars : vacances d'hiver

## Avril-Mai

- du 22 avril au 26 avril : vacances de printemps
- du 6 au 21 mai : examens du second semestre
- du 27 mai au 31 mai : oraux, corrections, délibérations
- le 31 mai : affichage des résultats

## Juin-Juillet

- du 10 juin au 28 juin : examens seconde session
- du 1er juillet au 9 juillet : oraux, corrections, délibérations
- le 10 juillet : affichage des résultats

\*\*\*



Département Lettres Modernes  
UFR Lettre et Langages  
Pôle Humanités

<https://www.univ-nantes.fr>